

Cluny en direct

Mensuel communal N°36

Septembre 2011

Sommaire

<i>Actualités</i>	2/3/5
<i>Au fil du conseil municipal</i>	4
<i>Réunions des commissions</i>	4
<i>Cluny culturelle</i>	6
<i>Cluny associative</i>	6
<i>Grandir à Cluny</i>	7
<i>Calendrier des manifestations</i>	8

Retrouvez toutes les informations de votre commune sur www.cluny.fr



Cluny en direct

Septembre 2011, n°36
Responsable de la publication : J.L. Delpuech, maire
Directeur de la rédaction : C. Grillet
Rédaction/photos : A. Charafi
communication@cluny.fr
Dépôt légal : dernier trimestre 2002
Imprimé en mairie - Distribué par nos soins

Le mot du Maire

HERBES FOLLES OU HERBES SAGES ?



Équipe voirie et propreté urbaine : Laurent Tureau (responsable de service), Véronique Benchebra, Jacques Sivignon, Jean-Pierre Bonnetain, Jean-Pierre Vincent, Hervé Turetta, Pascal Myard, Anthony Jaqueroux.

La condition d' élu est riche en occasions de discussion sur des sujets variés : chance pour les élus de comprendre, d'expliquer, d'améliorer.

"Ces herbes qui pointent entre les pavés ou dans le caniveau des trottoirs, cela fait sale !" nous disent les uns. "On a encore pulvérisé du désherbant dans ma rue, c'est inacceptable !", argumentent d'autres.

De fait, les risques que pesticides et désherbants font courir sur la santé des enfants et des personnes âgées en particulier, ainsi que sur la qualité des eaux, nous incitent à limiter le recours à ces produits chimiques, dans les rues comme dans les jardins, publics ou privés. Cluny est une des premières villes de Saône-et-Loire à avoir adopté un plan d'action pour le désherbage alternatif.

Au sein des services municipaux, une équipe a été constituée, chargée conjointement de la propreté urbaine et du désherbage. Rien n'interdit d'ailleurs, chacun devant sa porte, de donner un coup de main, quand la pousse est rapide. Merci à celles et ceux qui le font déjà ! Les pratiques changent : les vignerons ne suppriment plus systématiquement les herbes dans leurs vignes, les services voirie du département limitent la fauche des bas-côtés.

Notre regard change aussi : bientôt, ce sera l'absence systématique d'herbes, sur des trottoirs trop " nickel ", qui devra nous alerter. L'apparition des "herbes folles", signe réjouissant pour les lombrics, les abeilles, les batraciens, les oiseaux, amis du jardinier, l'est aussi pour les humains.

Bien chaleureusement,

Jean-Luc Delpuech

Actualités

SECTEUR SAUVEGARDÉ

Créé et délimité en 1994 à la demande de la commune, le Secteur sauvegardé est un secteur de parcelles particulier régi par un document d'urbanisme appelé Plan de sauvegarde et de mise en valeur ou PSMV. Ce document se substitue au Plan Local d'Urbanisme dont le plan de zonage est en vigueur partout ailleurs dans la commune. Les limites de ce secteur sauvegardé sont celles de l'emprise de l'ancienne cité abbatiale*. Le 12 juillet 2011, la commune accusait réception de l'arrêté préfectoral portant sur l'approbation de notre PSMV. Cluny est désormais un secteur sauvegardé.

Le Plan de sauvegarde et de mise en valeur est un document d'urbanisme, institué par la loi du 4 août 1962, dite "Malraux", qui répond à un objectif de protection patrimoniale fondée sur la valeur collective des ensembles urbains historiques. Le périmètre des plans de sauvegarde et de mise en valeur se substituant au droit commun du PLU en vigueur, cette démarche est entreprise sous la responsabilité de l'État, en étroite association avec les communes, via les commissions locales d'urbanisme en présence de l'architecte des bâtiments de France.

Dans cette zone à régime particulier d'autorisation préalable à tous travaux, c'est à lui qu'est délégué le contrôle de l'État. Personnage clé du secteur sauvegardé, il veille à la cohérence des dispositions inscrites au plan de sauvegarde en assistant le service d'urbanisme de la mairie, puis contrôle le respect de ces dispositions.

La conservation du patrimoine ne va pas sans contraintes. Ainsi, en secteur sauvegardé, tous les projets de travaux extérieurs et de transformations intérieures doivent faire l'objet d'une demande soumise à son approbation. De même, toute demande d'autorisation de construire, de démolir ou de modi-

fier, ainsi que tout projet d'implantation de publicité ou d'enseigne (la pré-enseigne étant interdite), doit faire l'objet d'une demande. Par ailleurs, toute transformation de commerce en habitation y est interdite. Destinée au départ à prévenir la destruction massive des centres anciens à l'occasion d'opérations de rénovations radicales, cette loi du 4 août 1962 sur les secteurs sauvegardés permet de préserver, par-delà les seuls monuments et leurs abords, des ensembles urbains constitués. Ces secteurs sont choisis pour leur intérêt historique, esthétique et culturel, et au regard de leur qualité architecturale et urbaine. Cluny est et restera bien cette belle et attirante cité médiévale.

Attention !

En secteur sauvegardé, les travaux extérieurs comme intérieurs sont soumis*** à l'approbation de l'architecte des bâtiments de France lors des réunions de la commission locale d'urbanisme qui se tiennent une fois par mois en mairie. Avant d'entreprendre des travaux et de monter votre dossier, venez prendre conseil auprès du service d'urbanisme en mairie au 03 85 59 89 45.**

* Route de la digue - Rue Porte des Prés - Chemin des Trépassés - Avenue Pierre le Vénérable - Promenade du Fouettin - Traversée des quinconces - Place des Fossés - Route de la Digue./ **Sauf embellissement / *** modification et ravalement de façade, réfection de toiture, huisseries et menuiseries, création d'appartements...

Loi Malraux : quelle fiscalité ?

Créée le 4 août 1962, puis modifiée en 1995 et en 2009 par la Loi de Finances, elle a instauré des plafonds de défiscalisation visant la conservation d'un patrimoine architectural remarquable.

Ce qu'il faut savoir :

- Investissement concernant les logements situés dans les secteurs sauvegardés (et ZPPAUP).
- Obligation de louer le logement nu pendant 9 ans
- Défiscalisation plafonnée à 100 000 €



⇒ **RENDEZ-VOUS : Réunion urbanisme, plan de sauvegarde et de mise en valeur et projet Cordoba :**

Mardi 15 novembre - 20h30 - Pépinière d'entreprise zone des Griottons
Commission animée par Sophie Charrière

Actualités

BIENVENUE DANS LA CITÉ-ABBAYE DE CLUNY

Savez-vous que l'abbaye de Cluny appartient aujourd'hui à quatre gestionnaires publics ? Le ministère de l'Enseignement supérieur via l'École d'Arts et Métiers ParisTech, le ministère de la Culture via le Centre des monuments nationaux, le ministère de l'Agriculture via l'Institut français du cheval et de l'équitation - les haras nationaux et la commune de Cluny se partagent la responsabilité de l'entretien, de la présentation et de l'animation de l'ancienne abbaye.

Pour rendre lisible la grande abbaye, il ne suffit pas de faire appel à l'innovation technologique, il faut également savoir rendre compréhensible aux habitants et aux visiteurs ce qui se voit : ce lieu extraordinaire a tant de choses à raconter pour autant qu'on sache se mettre à son écoute. Le plus passionnant sans doute est la découverte de la relation étroite qu'ont de tout temps entretenue la ville et l'abbaye, construites et ornées par les mêmes bâtisseurs, les mêmes artisans et les mêmes artistes.

Ainsi, le parcours de visite n'a cessé de se développer pour inclure aujourd'hui, en plus du film de reconstitution de la grande église en 3D et des écrans de réalité augmentée, des tablettes tactiles, véritables machines à remonter le temps. D'autres initiatives publiques, privées ou associatives se sont, depuis peu, mises en place pour offrir aux visiteurs une meilleure compréhension de l'ensemble cité-abbaye, de sa grandeur d'hier et de sa beauté plus humble d'aujourd'hui.



Visites de la cité en attelage hippomobile, en véhicules électriques, ouverture des maisons, des jardins, des escaliers à l'occasion des journées "Secrets de...", visites guidées du bourg monastique de jour et de nuit, parcours pédestre "Suivez l'agneau", billet jumelé cité-abbaye, promenades des portes et du tour des remparts, nouvelle signalétique en cours de réalisation...

Pour refléter cette nouvelle lecture des lieux, la commune et l'Office de tourisme ont souhaité doter Cluny d'un nouvel identifiant, symbole de cette réalité originale : la cité-abbaye.

Dorénavant on ne se lamente plus sur une église disparue, on redécouvre la richesse d'un patrimoine exceptionnellement riche et bien visible. Merci à toutes celles et tous ceux qui donnent à Cluny un visage humain et contemporain, ancré dans son histoire toujours vivante !

L'agneau

L'agneau est à la fois symbole de docilité, d'innocence, de sacrifice, de repas festif, de délivrance aussi pour son rôle dans l'histoire des Hébreux. De l'habitude des nomades d'offrir du petit bétail en réparation des dommages causés à autrui au rite antique de l'offrande de printemps, le symbole est présent dans toute la culture antique. La Bible passe ensuite à la signification historique de la manducation de l'agneau qui inaugure l'exode du Peuple élu et précise pour les siècles à venir le sens du repas pascal, gage de salut et d'alliance avec Dieu. À tous ces titres, l'agneau a été très tôt le symbole du Christ. On le retrouve à Cluny comme élément d'une clé de voûte de l'abbatiale. L'original est conservé au musée Ochier. Le message que nous délivre cet agneau pascal du XIIe siècle a traversé le temps : "Ici je suis sculpté comme un petit agneau, au ciel, je suis grand".



Au fil du conseil municipal

Éclairage du Conseil municipal du 12 juillet 2011

Lors de cette session estivale du Conseil Municipal, seule l'annonce d'une météo bien peu clémente pour les festivités du 13 juillet est venue ternir une ambiance sereine et consensuelle. Il faut dire que la séance proprement dite a été précédée d'une présentation du fonctionnement de l'application "Cluny vision" par Christian PÈRE. Ce petit bijou de technologie permettra, moyennant une contribution de 5€, décidée par les différents partenaires du projet, à celles et ceux qui le souhaitent une visite de la ville qui alliera observation réelle, reconstitution virtuelle et consultation d'informations contextuelles sur une tablette électronique.

Christian PÈRE, en manipulant simplement du bout des doigts une tablette de type Ipad 2 équipée de l'application " Cluny vision ", développée par les ingénieurs de l'ENSAM, sous sa responsabilité, a rapidement fait briller les yeux des technophiles et, par ses explications détaillées sur l'apport de l'électronique, il a su dissiper les doutes qu'un tel projet avait pu et pouvait encore susciter chez celles et ceux qui conservent une certaine réserve par rapport à l'emballage technologique général. Simplicité d'utilisation, qualité des images et des textes dus à la remarquable contribution du Centre d'Études clunisiennes, panorama à 360° enrichi de réalité augmentée (comme sur la tablette de la tour des Fromages) particulièrement spectaculaire, suivi du parcours sur un plan de ville avec une géolocalisation précise.

Ces atouts, auxquels s'ajoute une charge suffisamment longue pour permettre aisément deux visites d'1h30 par demi-journée, ont convaincu les conseillers du bien-fondé de ce projet.

Les questions ont néanmoins été nombreuses et le débat a continué après le départ de Christian Père, chaleureusement remercié pour la qualité de son intervention.

Du choix de la marque justifié par la présence dans ces tablettes d'un gyroscope et d'un accéléromètre au prix de location, en passant par les garanties à prendre pour que les appareils soient restitués en bon état, il n'est guère de facettes du projet qui aient été oubliées, faisant la démonstration de l'intérêt porté.

Fruit d'un partenariat entre l'Ensam, la Ville, l'Office du tourisme et le Centre d'Études clunisiennes, deux conventions ont été établies. La première a vocation à créer une plate-forme destinée à valoriser les travaux de recherche et développement en imagerie numérique sur le site de Cluny.

La seconde, plus spécifique et qui associe le Centre d'Études, est destinée à définir l'apport de chaque partie ainsi que la répartition des ressources produites dans le cadre de la visite géolocalisée de la Ville au moyen de l'application " Cluny vision ". À noter que cette application est désormais en vente sur Internet au prix de 2,99 €.

Ces deux conventions ont été adoptées à l'unanimité.

Prochaines réunions de commissions

⇒ Réforme territoriale et intercommunalité :

Lundi 5 septembre - 18h - Salle Justice de Paix
Commission animée par Jean-Luc Delpeuch et Pascale Del Rabal

⇒ Environnement et cadre de vie :

Lundi 12 septembre - 20h - Orangerie du Parc Abbatial
Commission animée par Frédérique Marbach

⇒ Social, emploi, jeunesse, seniors, projet Hôpital :

Lundi 19 septembre - 20h30 - Résidence Bénétin
Commission animée par Elisabeth Lemonon, Alain Gaillard et Marie-Hélène Boitier

⇒ Vie quotidienne et mobilité :

Mardi 20 septembre - 20h - Salle Justice de Paix
Commission animée par Guy Belot, Alain Gaillard et Nicole Jannet-Petit

⇒ Éducation et nouveau groupe scolaire :

Vendredi 23 septembre - 20h - École des Peupliers
Commission animée par Marie-Hélène Boitier

⇒ Culture, tourisme et patrimoine :

Mardi 27 septembre - 20h - Palais Jean de Bourbon
Commission animée par Colette Xavier-Rolai et Michel Trouillet

Prochain conseil municipal

Mercredi 14 septembre 2011
19h30 - MAIRIE

Actualités

ILS VIENNENT D'ARRIVER



Électroménager Bernardot
Angle rue Mercière et rue du 11 août 1944

Venus de l'Ain pour la reprise du magasin d'électroménager Lorient, nous souhaitons la bienvenue à Sylvie et Denis Bernardot. Mêmes offres d'électroménager de qualité, téléviseurs, petit matériel électrique et consommables d'électroménager, mais aussi vente et installation d'antennes, de cuisinières à l'ancienne, de poêles à bois et de systèmes de chauffage amovibles. Le magasin Bernardot est ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.



Optiques et prothèses auditives Perilli - 18, rue Filaterie

Les optiques Goudeau changent de propriétaire et c'est Pierre Perilli (à droite) qui reprend la boutique. Une troisième affaire qu'il est heureux d'ouvrir à Cluny où il souhaite développer l'offre de lunettes pour enfants et de prothèses auditives. Et toujours, lunettes de vue et solaires pour tous, jumelles, longues-vues, produits d'entretien pour optique... Pierre Perilli et son équipe - 3 opticiens et une audioprothésiste - vous accueillent du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.



Charlott O'fringues - Prêt-à-porter enfant - 13, rue Filaterie

Charlotte Recchia (à droite) a quitté le domaine pharmaceutique pour ouvrir à cette boutique de vêtements enfants de la naissance à 18 ans. Une première affaire pour cette jeune maman qui propose une belle collection signée IKKS, Little Marcel, et 3 Pommes. Sans oublier la gamme en coton bio d'une jeune créatrice : Labo de Lisa (à gauche). À venir, une ligne pour femmes et des chaussures enfants. Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30 et le samedi à partir de 9h30.

C'EST LA RENTRÉE !

Calendrier scolaire 2011/2012, zone B

Rentrée des élèves : lundi 5 septembre 2011.

Vacances de la Toussaint : du vendredi 21 octobre 2011 après la classe au mercredi 2 novembre 2011 au matin.

Vacances de Noël : du vendredi 16 décembre 2011 après la classe au mardi 3 janvier 2012 au matin.

Vacances de février : du vendredi 24 février 2012 après la classe au lundi 12 mars 2012 au matin.

Vacances de printemps : du vendredi 20 avril 2012 après la classe au lundi 7 mai 2012 au matin

Pont de l'Ascension : du mardi 15 mai 2012 après la classe au lundi 21 mai 2012 au matin. Les cours du vendredi 18 mai seront récupérés le mercredi 2 novembre 2011.

En bref...

M. Demières remplace M. Bonnotte à la direction du groupe scolaire Parc Abbatial / Construction de la nouvelle école primaire du Parc Abbatial à proximité de la maternelle des Peupliers à partir de janvier 2012 / Le guide de rentrée scolaire mis à jour pour cette année 2011-2012 est disponible en mairie.

Cluny culturelle

L'AQUAMANILE

Comble du raffinement, l'aquamanile est cet objet usuel au Moyen Âge dans les familles aisées qui servait à se laver les mains. Celui qui a pris ses quartiers d'été au palais Jean de Bourbon est issu des collections du musée de Cluny de Paris, dans le cadre d'une toute nouvelle et bienheureuse collaboration entre les deux établissements. Cet aquamanile en bronze daté du XIV^e siècle a l'aspect d'un cheval chevauché par un dragon servant d'anse, mais d'autres, de bronze ou de céramique, pouvaient prendre la forme d'une licorne, d'un lion ou d'un oiseau. Ces beaux objets usuels d'apparence zoomorphique sont apparus en Orient puis ont progressivement été assimilés en Europe au début du Moyen Âge. Leur utilisation connaît un apogée dans le Moyen Âge tardif, et l'on en trouvait alors dans les plus belles demeures de Cluny. Celui-ci est visible dans la bibliothèque du musée jusqu'au 18 septembre, à l'issue des **Journées du Patrimoine en entrée libre**.



DERNIÈRE TABLE RONDE AUTOUR DE FRÈRE DANIEL



Dans le cadre de l'exposition "À chacun sa créativité", ne manquez pas la dernière table ronde qui se tiendra ce samedi 10 septembre à 20h30 aux Griottons en présence de Martine Marzloff (chargée de recherche et enseignante en Histoire de l'Art), Annick Roubinowitz (plasticienne art thérapeute), Alain Vasseur (directeur artistique), Sylvain Thirolle (comédien), Sandrine Pélissier-Plattier (psychologue thérapeute) et Robert Rauzy (éducateur).

Réunis autour de frère Daniel de Montmollin, ils exploreront un thème qui leur est familier : "La créativité et le développement de la personne". À l'instar des deux premières tables rondes qui se sont tenues au palais Jean de Bourbon, les échanges passionnants seront suivis d'une discussion avec les auditeurs qui pourront s'exprimer sur cet aspect de la créativité. Et pour celles et ceux qui n'ont pas vu la très belle exposition autour du bol, celle-ci reste ouverte jusqu'au 18 septembre.

Entrée libre.

Forum des associations

Pour sa huitième édition, le forum des associations clunisoises vous accueille ce samedi 3 septembre 2011 dans le cloître de l'abbaye et réunira plus de 50 associations locales. Entrée libre de 9h à 19h. Ne manquez pas l'occasion de découvrir l'offre associative culturelle, sportive, caritative ou de loisirs à deux pas de chez vous !

Communiqué du Judo Club

Le judo club clunisois AD71 informe ses licenciés, et toutes les personnes qui souhaitent s'initier au judo ou jujitsu, de la reprise des cours le lundi 12 septembre aux jours et horaires suivants : Le lundi et le jeudi de 17h15 à 18h45 pour les 8-11 ans / le lundi et le jeudi de 19h à 20h30 pour les +11ans / le lundi de 19h30 à 21h30 et le vendredi de 20h à 22h pour le jujitsu / le mercredi de 17h30 à 18h45 pour les 5-7ans.

Renseignements : Mme DUCLOUX au 03 85 59 32 14

Communiqué La Chine à Cluny

Reprise des cours de taijiquan aux Griottons les mardis soirs de 19h à 20h30. Débutants acceptés.

Communiqué du Country Dreams

Le Country Dreams Cluny vous informe que la reprise des cours de danse country à l'école Marie-Curie se fera le lundi 5 septembre à 19h (cours 3) et à 20h (cours 4) / mercredi 7 septembre à 19h (cours 1) et à 20h15 (cours 2). Séances découvertes ouvertes à tous en septembre les lundis 5 et 12 et mercredis 7 et 14, aux horaires ci-dessus. Danse de couples country : un jeudi par mois à 19h30 (débutants) et 20h30 (confirmés). Reprise le jeudi 29 septembre. Contact : 03 85 59 14 41

Grandir à Cluny

LES VACANCES À LA MARELLE...



Au centre de loisirs de La Marelle, les 6 semaines d'ouverture ont fait le plein avec 192 enfants accueillis, soit une moyenne de 68 enfants par jour avec un pic de 83 sur la troisième semaine de juillet. La jeune équipe d'animateurs encadrée par Romain Pommier a été à la hauteur de cette forte fréquentation. Cette année, les 3-6 ans ont été accueillis dans l'École des Tilleuls afin de respecter

au mieux leur rythme et de disposer d'un espace sieste. Et malgré une météo capricieuse en juillet, la plupart des activités de plein air ont pu avoir lieu. Ainsi, les enfants ont pu pratiquer le vélo, la baignade, le roller, l'équitation et l'accrobranche. Chaque jour, d'autres activités artistiques, scientifiques, sportives ou ludiques étaient encadrées par petits groupes. La sortie au PAL a eu un beau succès, tout comme les stages qui ont permis aux enfants de s'initier aux arts du cirque ou du mime. Enfin, le temps des mini-camps, où les enfants ont pris plaisir à devenir apprenti ingénieur spatial, aventurier, indien d'Amérique du Nord, pêcheur en rivière ou cavalier ! Les vacances sont finies, mais La Marelle assure un accueil de loisirs tous les mercredis en période scolaire de 9h à 18h. Si tu as entre 3 et 10 ans, La Marelle t'attend !

Contact : 03 85 59 04 27 / 06 47 13 74 06 / lama-relle.cluny@gmail.com

ET AU CLUB JEUNES...



Le Club Jeunes a ouvert ses portes le 4 juillet pour un accueil multi-activités sur Cluny et Salornay, et un panel d'activités variées proposées à la demi-journée, la journée, en soirée et des séjours sur plusieurs jours. Tout au long des vacances d'été, ce sont 103 jeunes qui ont participé aux activités proposées par les animateurs, Mylène Galimi et Laurent Tachon : tournoi de jeu vidéo au cyber espace, piscine et bowling à Chalon, self-défense, randonnée à vélo, aéromodélisme, moto cross, festival "Chalon dans la rue", journée à Lyon, équitation, kayak et Walibi. Sans oublier les mini-séjours Sport et Aventure, Multisports et détente, Moto cross ou Équitation.



Et, puisque au Club Jeunes on favorise les initiatives et on accompagne les projets, d'autres animations ont été mises en place par les jeunes au gré de leurs envies : laser game, soirée dansante et soirée franco-russe, ouverture du festival Ciné Pause, soirée barbecue, visite des grottes d'Azé, sortie à la base nautique de Montrevel-en-Bresse, au Parc des Combes et au PAL. Les vacances sont finies, mais le Club Jeunes assure un accueil à Cluny tous les mercredis et samedis en période scolaire de 14h à 19h au local des Griottons. Si tu as entre 11 et 16 ans, le Club Jeunes t'attend !

Contact : 03 85 59 12 39 / 06 72 46 22 27 / relais.info.clunisois@orange.fr

Mairie de Cluny
INFOS
PRATIQUES

**RECENSEMENT
CITOYEN**

Les jeunes gens nés en juillet, août et septembre 1995 sont priés de se faire recenser en mairie à compter de leur 16ème anniversaire. *Se munir du livret de famille.*

.....

**COSEC
La Grangelot**

Des mouvements de terrain avaient entraîné un dommage au pignon de la salle du COSEC, mettant en danger la stabilité de la charpente. Des travaux ont été effectués en urgence par l'entreprise Gressard. La grande salle du COSEC est à nouveau ouverte au public.

.....

CIRCULATION

Mise en double sens de la rue Saint-Odile pour sa partie comprise entre la rue Aucaigne et la place du Petit Marché.

Calendrier des manifestations

Samedi 3 septembre

Forum des associations

Les associations font leur rentrée dans le cloître de l'abbaye de 9h à 19h. Entrée libre.

Samedi 3 septembre

Défilé d'attelages

Par l'association Cluny Attelage, dans le cadre d'un concours d'attelages, de 9h à 17h, dans les rues de Cluny.

Dimanche 4 septembre

Brocante

Le CCAS de Cluny organise sa 42ème foire à la brocante dans le cloître de l'abbaye de 8h à 18h. Plus de 40 exposants professionnels. Entrée : 2.50 € (adultes), 1.50€ (étudiants, demandeurs d'emploi, handicapés) et gratuité pour les enfants de moins de 12 ans. Les recettes seront reversées aux associations sociales de la Ville.

Renseignements : 03 85 59 17 44

Lundi 5 septembre

Atelier littéraire

Avec Arlette Masson et Cluny Chemins d'Europe autour de "Kafka sur le rivage" de Haruki Murakami. Entrée libre pour cette première séance de la saison.

Renseignements : 03 85 59 13 54

Mercredi 7 septembre

Reprise du cinéma

Le cinéma de Cluny fait sa rentrée après avoir changé les fauteuils et amélioré l'accessibilité. Au programme : The tree of life de Terence Malick (palme d'or du Festival de Cannes 2011) ; Le Chat du rabbin de Joann Sfar ; Pourquoi tu pleures ? de Katia Lewkowicz ; Inside Job, documentaire de Charles Ferguson ; Chico et Rita de Fernando Trueba et Javier Mariscal ; Omar m'a tué de Roschdy Zem ; Le gamin au vélo des frères Dardenne ; Une Séparation d'Asghar Farhadi et L'éloge de la lenteur de Jean-Louis Le Tacon. Et pour le jeune public : Les Contes de la nuit de Michel Ocelot ; Cars 2 de John Lasseter et Brad Lewis et Super 8 de J.J. Abrams. Bonne rentrée à tous les cinéphiles !

Lundi 12 septembre

Courses hippiques

Dernières courses hippiques mixtes de la saison à l'hippodrome de Bellecroix.

Samedi 17 et dimanche 18 septembre

Journées du patrimoine

Entrée libre et animations au musée municipal, Palais Jean de Bourbon.

Dimanche 18 septembre

Comédie théâtrale

La Croix-Rouge, section de Cluny, vous propose "La vie sexuelle des champignons de Paris" à 15h au théâtre municipal. La pièce est jouée bénévolement par la troupe théâtrale du foyer rural de Dompierre-les-Ormes au bénéfice des catastrophes humanitaires en Afrique et au Japon. Entrée : Adultes 10 € et moins de 15 ans 7 €. Venez nombreux !

Mercredi 21 septembre

Théâtre

La troupe du Petit Chêne-Théâtre vous propose un spectacle inspiré par la pièce "De mère en fille", sur le thème des conflits familiaux, proposé à l'occasion de la Journée de la paix, en liaison avec l'Atelier de paix du Clunisois, à 20h, au théâtre du Petit Chêne. Entrée libre.

Mercredi 21 septembre

Reprise de la saison culturelle CCE

Cluny Chemins d'Europe vous convie au lancement de la nouvelle saison culturelle de l'association à 18h30, à la Maison des Échevins, en présence du réalisateur Alexis Monchovet. À 20h, projection de son documentaire sur Gaza "Rue Abu Jamil". Entrée libre.

À partir du 23 septembre

Massage bébé

Le centre social vous propose un nouveau cycle de 5 séances d'1h30 d'initiation au massage des bébés avec une éducatrice de jeunes enfants les 24 septembre et 1, 8, 15 et 22 octobre 2011. Participation : 20 € les 5 séances.

Inscriptions : 03 85 59 24 82 ou 17 44

Jeudi 29 septembre

Café du commerce

Cluny Chemins d'Europe et Bernard Ginisty vous proposent un café du commerce de rentrée. Venez vous exprimer sur les sujets d'actualité en toute convivialité ! Entrée : 5 € (adhérents) et 10 € (non adhérents).

Renseignements : 03 85 59 13 54

Vendredi 30 septembre

Vernissage

À l'occasion de l'inauguration de l'exposition de l'artiste Fabienne Darbois, Cluny Chemins d'Europe et Nane Tissot proposent " 11 chansons françaises pour une inauguration " interprétées par Claire Dumoulin, Marie-Odile Mayaud et Véronique Morel, à 19h, galerie Ikonium, rue du Merle. Entrée : 5 € (adhérents) et 10 € (non adhérents).

Renseignements : 03 85 59 15 54

Mardi 4 octobre

Théâtre

Le service culturel de la Ville de Cluny vous propose " La Nuit des rois " de William Shakespeare par la Compagnie Comédiens et Cie, à 20h30 au théâtre municipal. Un Shakespeare jubilatoire, façon commedia dell'arte en ouverture de la saison culturelle 2011/2012. Plein tarif 12 € / Tarif réduit 8 € / Moins de 12 ans 5 € / Gratuit Clé de Cluny.

Renseignements : 03 85 59 05 71

Samedi 22 octobre

Dîner dansant du Comité Interclasses

Devant le succès rencontré lors des deux dernières années, le Comité Interclasses de Cluny reconduit son dîner dansant aux Griottons animé par l'orchestre "As de Trèfle". Repas servi par le traiteur "Mille et une saveurs" de Crêches-sur-Saône. Tarif : 26 € par personne.

Renseignements au 03 85 59 26 12